|  |
| --- |
| Cadre réservé au port |
| N° d’inscription : |
| Date de la demande : … / …. / …….. |
| Jean-herve.bodilis@pemb.fr  |



**DEMANDE DE LOCATION
D'UN POSTE D'AMARRAGE**

**Entre le 1er Mai et le 31 Octobre 2024**

NOM\*: …………………………………PRENOM\* : ………………………

ADRESSE\*:……………………………………………………………………………………….………………..

CODE POSTAL\*:………………………… VILLE\* : ………………………………………….

N°Tel Domicile\*: …………………………. Mobile\* :……………………………….…………

Le demandeur demande un emplacement dans le Port de Plaisance pour y séjourner avec le bateau dont les caractéristiques sont les suivantes :

 **Nom du bateau\*** :…………………………………………………… Type\* : …………….…….

Longueur hors tout\* : ……… Largeur\* :…………Tirant d'eau\* : Tirant d’air\* :……………

Quartier et numéro d'immatriculation\* :……………………………………………………………………………

**Cie d'assurance\*** :…………………………………………..

N° de contrat\* : …………………………….Agent\* :…………………………… N° tel\* : ………………….

Port d’attache : ………………………………………

**DUREE DE RESERVATION DEMANDEE\***

Les réservations entre le 1er Mai et le 31 octobre se font uniquement par semaine entière.

Il peut être envisageableble de cumuler plusieurs semaines.

Aucune dérogation aux dates définies ci-dessous ne sera acceptée.

L'arrivée est fixée le samedi après 15 heures et le départ le samedi avant 10 heures.

**Documents à fournir\***

□ Copie intégrale de la carte de circulation

□ Justificatif de domicile (- de 3 mois)
facture EDF / GDF, imposition...;

□ Attestation Assurance valide

□ Copie d'une pièce d'identité du / des propriétaire(s) du bateau (recto verso) en cours de validité

□ Photo du bateau

□ Copie du dernier rapport d’expertise de coque (datant de moins de 10 ans) pour les coques en acier

|  |  |
| --- | --- |
| **Arrivée** | **Départ** |
| Du . ….../05/2024 | Au . ….../05/2024 |
| Du . ….../06/2024 | Au . ….../06/2024 |
| Du . ….../07/2024 | Au . ….../07/2024 |
| Du ….../08/2024 | Au ….../08/2024 |
| Du . ….../09/2024 | Au . ….../09/2024 |
| Du . ….../10/2024 | Au . ….../10/2024 |

(\*) sont obligatoires

Fait à :……………………..… Le….. / .. / ….

Signature demandeur

La présente demande ne donne pas d'emplacement d'office dans le port.

Les affectations sont faites suivant les disponibilités

Le fait d'avoir séjourné dans le port par le passé ne donne pas lieu à une quelconque priorité

*La sous location (Air B&B et autres) d’un bateau ou emplacement est strictement interdite.*

L’attestation d'assurance couvrant les risques suivants est à fournir obligatoirement:

 Dommages causés aux ouvrages du port.

 Dommages causés aux tiers à l'intérieur du port.

 Renflouement et enlèvement de l'épave en cas de naufrage dans les limites du port.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.

PEMB (Paris Est Marne & Bois) collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif et financier de votre demande. Pour rappel, vous disposez notamment d’un droit d’accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l’adresse email suivante : Jean-herve.bodilis@pemb.fr, en joignant la copie de votre pièce d’identité. Pour plus d’informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant https://www.parisestmarnebois.fr/fr/mentions-legales